



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

Direction interdépartementale des Routes Est

Nancy, le 29 juillet 2019

Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

**A35 – Travaux de régénération de chaussée
à hauteur de Sélestat (67)
par la DIR Est**

Du lundi 29 juillet au samedi 28 septembre 2019, la direction interdépartementale des routes de l'Est (DIR Est) poursuit les travaux de régénération de la chaussée béton sur l'A35 à hauteur de Sélestat entre les échangeurs n°16 de « Maison-Rouge » et n°17 de « Châtenois » avec le lancement **de la phase 2 des travaux**.

De nuit, de 21h à 6h, **du 29 juillet jusqu'au 2 août 2019**, la mise en place de la signalisation temporaire de chantier nécessite des neutralisations de voies et des fermetures de bretelles ponctuelles **dans les deux sens de circulation**.

À compter du 1er août à 6h et jusqu'au 7 septembre 2019 (sauf décalage du planning en raison d'intempéries), la circulation du sens Strasbourg vers Colmar sera basculée sur un tronçon de 3 km sur la chaussée opposée au droit de l'échangeur de Châtenois, contre 1 km actuellement, ce qui entraînera la fermeture de la quasi-totalité des bretelles de cet échangeur.

Sur l'ensemble des bretelles de l'échangeur de Châtenois, seule la bretelle de sortie en provenance de Colmar vers Sélestat OUEST (sortie n°17) reste ouverte pendant cette phase de travaux. La DIR Est procède également au renouvellement de la chaussée de ces bretelles.

Pour les destinations de Colmar et de Strasbourg par l'A35, les déviations seront fléchées vers l'échangeur n°18 dit de Saint-Hippolyte. Par ailleurs, la bretelle d'accès à l'A35 vers Colmar de l'échangeur de Maison-Rouge est actuellement réouverte à la circulation.

.../...



Horaires d'ouverture: 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél.: 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax: 33 (0) 3 83 32 39 22
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex

En raison de travaux concomitants qui entraînent la fermeture de nuit du barreau de la RN59 au niveau de la traversée de l'échangeur autoroutier de Châtenois, des déviations spécifiques seront activées **de nuit de 20h30 à 6h du lundi 29 juillet à 20h30 jusqu'au samedi 10 août à 6h.**

Pour des raisons de sécurité, la vitesse sur l'A35 est limitée à 70 km/h dans les deux sens de circulation pendant toute la durée des travaux. Au niveau des basculements exclusivement, la vitesse est limitée à 50 km/h.

En cas de perturbations importantes dans le sens Strasbourg vers Colmar à partir de l'échangeur n°15 d'Ebersheim, les usagers (hors véhicules de plus de 3,5t) pourront emprunter l'itinéraire conseillé par la RD1083 dans la traversée de Sélestat.

**Consciente des désagréments liés à ce chantier,
la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.
Elle leur recommande la plus grande prudence
et la modération de leur vitesse sur les déviations.**

Contact presse :
06.19.18.05.57

